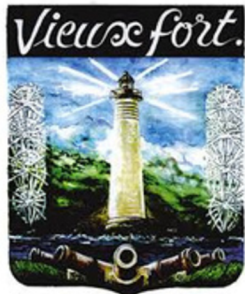


COMMUNIQUÉ



Le 7 juillet 2025, à VIEUX-FORT

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

MAIRIE DE VIEUX-FORT

Le Maire de la commune de Vieux-Fort vous informe que des horaires aménagés seront appliqués au sein des services communaux et établissements publics du **mardi 15 juillet au vendredi 22 août 2025 inclus.**

Les horaires d'accueil seront les suivants :

• Accueil Mairie	→	Lundi, et jeudi 07h30 - 12h30 Mardi et vendredi 07h30 - 12h00
• Services administratifs • Police municipale • Bibliothèque	→	Lundi, mardi, et jeudi 07h30 - 13h30 Mercredi et vendredi 07h30 - 13h00
• CMACS	→	Lundi, mercredi et vendredi 08h00 - 13h00 Mardi et jeudi 08h00 - 13h00 // 16h00 - 18h00 Samedi 09h00 - 12h00
• Régie	→	Lundi, mardi, et jeudi 08h00 - 13h00 Mercredi et vendredi 08h00 - 12h00

Le Maire précise que les services fonctionneront de nouveau aux horaires habituels dès le **lundi 25 août 2025.**

Le Maire
Héric ANDRE